

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

Un territoire volontaire et durable



GESTION  
DES DÉCHETS

ALLEX – AMBONIL – AUTICHAMP – BEAUFORT-SUR-GERVANNE – CHABRILLAN – CLIIOUSCLAT – COBONNE – DIVAJEU – EURRE – EYGLUY-ESCOULIN – FÉLINES-SUR-RIMANDOULE – FRANCILLON-SUR-ROUBION – GIGORS-ET-LOZERON – GRÂNE – LA RÉPARA-AURIPLÈS – LA-ROCHE-SUR-GRÂNE – LE POËT-CÉLARD – LIVRON-SUR-DRÔME – LORLIOL-SUR-DRÔME – MIRMANDE – MONTCLAR-SUR-GERVANNE – MONTISOIN – MORNANS – OMBLÈZE – PLAN-DE-BAIX – SAOÛ – SOYANS – SUZE – VAUNAVEYS-LA-ROCHETTE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE DRÔME EN BIOVALLÉE GÈRE EN RÉGIE LES COLLECTES DES DÉCHETS PRODUITS SUR CHAQUE COMMUNE DU TERRITOIRE ET LA MAJORITÉ DE LEUR TRANSFERT VERS LE CENTRES DE TRAITEMENT.

# # 1 COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

L'ensemble des 29 Communes membres de la Communauté de communes est desservi par le service de collecte des déchets, soit 30 900 habitants au 01/01/2023.

La collecte se fait exclusivement en point d'apport volontaires : bacs d'ordures ménagères en regroupement, colonnes aériennes ou conteneurs semi-enterrés.

La politique de l'Intercommunalité vise à développer les points d'apport volontaires permettant la collecte des ordures ménagères résiduelles (« poubelle grise »), la collecte sélective : verre en remplacement des bacs de collecte des ordures ménagères résiduelles. L'objectif est ainsi de favoriser le tri et d'optimiser la collecte des déchets.

À partir d'avril 2023, la collecte sélective des papiers et emballages est passée en multimatériaux (flux papier/cartonnette, métal et plastique sont mélangés).

% de la population couverte par des point de regroupement en Colonnes aériennes et CSE	60 %
% de la population collectée en bacs	40 %

En fonction des types de flux (ordures ménagères résiduelles ou tri) et de contenants (bacs ou conteneurs), la collecte peut être quotidienne, hebdomadaire ou toutes les 2 semaines.



## > COLLECTE DES PRIVÉS ET GROS PRODUCTEURS

Au-delà de 10 000 L de déchets produits par semaine, un producteur de déchet doit passer par un prestataire privé pour la collecte de l'ensemble de ces déchets.

En dessous de ce seuil, l'Intercommunalité a mis en place en 2023 une redevance spéciale pour les établissements et entreprises souhaitant bénéficier du service public. Les conditions de collecte et les déchets produits doivent être similaires aux ménages. Afin de favoriser le tri, des points d'apports volontaire ont été déployés sur les zones d'activités en remplacement des bacs d'ordures ménagères.

## ÉVOLUTION DES TONNAGES COLLECTÉS, ET ÉVOLUTION PAR HABITANT :

	Population CCVD (municipale)	Collecte OMR TOTALE (kg)	Kg OMR/hab	Collecte verre TOTALE (kg)	Kg verre/hab	Collecte papier TOTALE (kg)	Kg papier/hab	Collecte plastique TOTALE (kg)	Kg plastique/hab	Papier et emballage en mélange (kg)	Papier et emballage en mélange (kg/hab)
2020	31 035	6 822 000	219,81	1 217 000	39,21	792 000	25,52	332 000	10,69	1 124 000	36,21
2021	30 313	6 772 040	223,40	1 256 520	41,45	790 200	26,07	347 600	11,47	1 137 800	37,54
2022	30 442	6 422 048	210,97	1 158 760	38,06	738 200	24,25	415 610	13,65	1 153 810	37,90
2023*	30 900	6 042 170	195,54	1 162 240	37,61					1 170 480	37,88
Évolution 2023/2022	↗ 1,5 %		↘ 7,3 %		↘ 1,2 %						↘ 0,1%

\* PASSAGE EN MULTIMATÉRIAUX EN AVRIL 2023

## ÉVOLUTION PAR RAPPORT À L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2010

	Population CCVD (municipale)	Kg OMR/hab	Papier et emballage en mélange (kg)	Kg verre/hab	Production totale/habitant
2010	29 789	253,15	52,91	32,66	338,71
2023	30 900	195,54	37,88	37,61	271,03
Évolution 2023/2022	↗ 3,7%	↘ 22,8%	↘ 28,4%	↗ 15,1%	↘ 20,0%

## ANALYSE

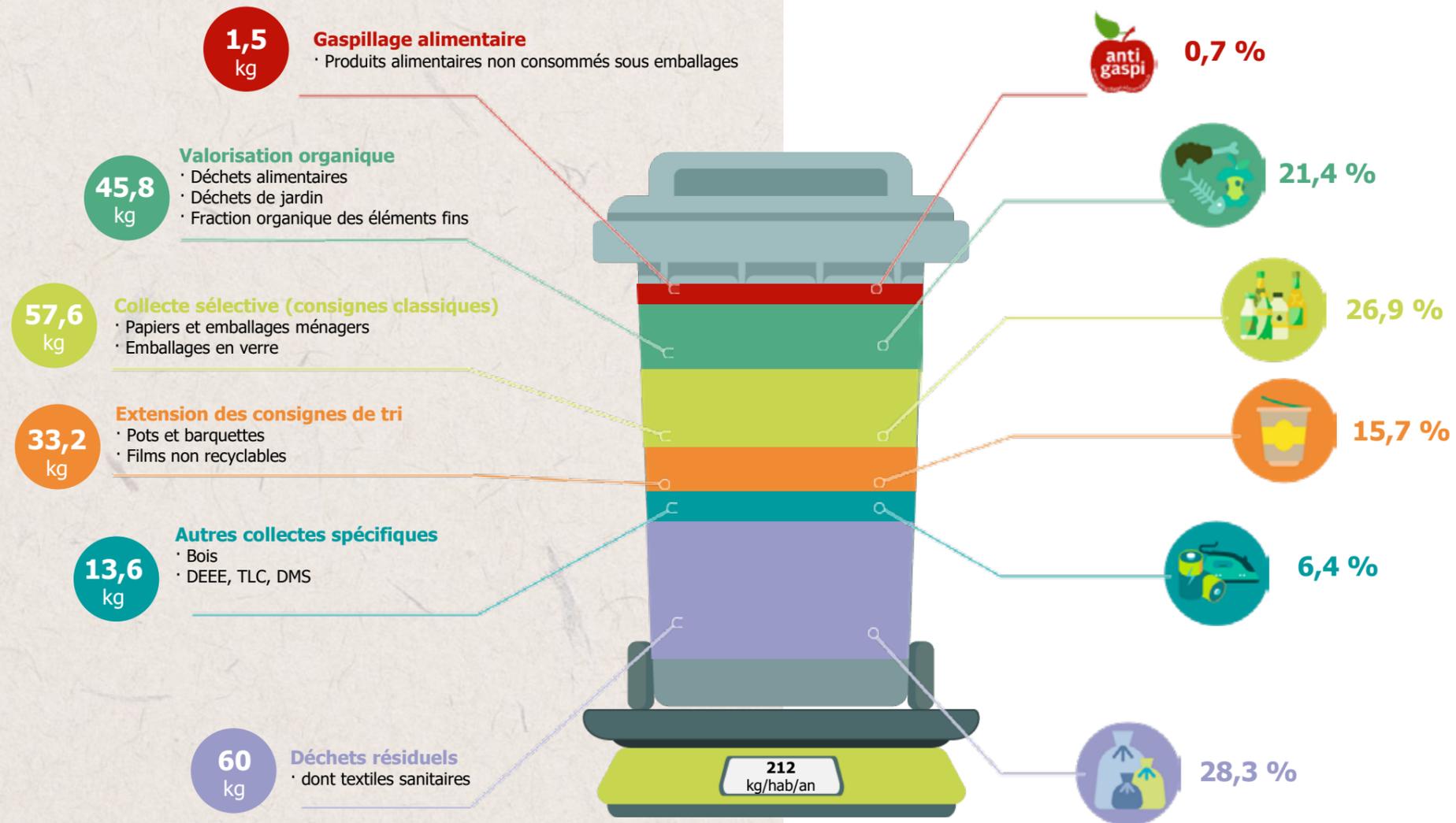
RAMENÉ AU NOMBRE D'HABITANTS, LA PRODUCTION DE DÉCHETS A DIMINUÉ POUR TOUS LES FLUX EN 2023 PAR RAPPORT À 2022. CETTE TENDANCE EST LA POURSUITE DE LA BAISSÉ AMORCÉE EN 2021, QUI CONCERNAIT DÉJÀ LE VERRE ET LA COLLECTE SÉLECTIVE PAPIER ET EMBALLAGE, ALORS QUE CES FLUX AUGMENTAIENT LES ANNÉES PRÉCÉDENTES, SEULES LES OMR DIMINUANT.

LA BAISSÉ DES DÉCHETS PRODUITS PAR UN HABITANT EN 2023 PAR RAPPORT À 2022 EST DE 5,5%.

CETTE TENDANCE POUR LE TERRITOIRE EST VISIBLE SUR LES AUTRES EPCI MEMBRES DU SYTRAD, À DES DEGRÉS DIVERS. PAR RAPPORT À LA MOYENNE DE CES EPCI, ELLE EST TOUTEFOIS MOINS MARQUÉE POUR LES EMBALLAGES (LA BAISSÉ DES EMBALLAGES COLLECTÉS EST D'ENVIRON 2% EN MOYENNE SUR LE TERRITOIRE DU SYTRAD), ET PLUS IMPORTANTE POUR LES OMR (-4,6% EN MOYENNE SUR LE SYTRAD).

CETTE TENDANCE EST EN PARTIE DUE AUX ÉVOLUTIONS CONJONCTURELLES (BAISSÉ DE LA CONSOMMATION DES MÉNAGES ENTRAINANT UNE BAISSÉ DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS), MAIS AUSSI À DES ÉVOLUTIONS OPÉRÉES DANS LE MODE DE COLLECTE (AUGMENTATION DES PAV ET CADRE DE COLLECTE DES PROFESSIONNELS, NOTAMMENT L'ARRÊT DE LA COLLECTE DES GROS PRODUCTEURS À PARTIR DE JUIN 2023).

## # QUE CONTIENT NOTRE POUBELLE ?



EXTRAIT MODECOM 2022

## # TRAITEMENT DES DÉCHETS DE COLLECTE

La Communauté de communes a délégué la compétence traitement au SYTRAD (Syndicat de traitement des déchets Ardèche Drôme) pour les OMR et les déchets de collecte sélective. Les déchets collectés par le service gestion des déchets sont ainsi portés quotidiennement :

> Au centre de tri des collectes sélectives MeTRIPolis de Portes-lès-Valence pour les emballages papiers, cartonnettes, plastiques et métalliques. Les déchets recyclables sont triés selon leur taille, leur volume et leur matière avant d'être compactés en balles et envoyés dans différentes usines de recyclage (<https://www.sytrad.fr/centre-de-tri-des-collectes-selectives.html>)

> Au centre de valorisation d'Étoile-sur-Rhône pour les ordures ménagères résiduelles. Ce centre utilise un tri mécano-biologique des déchets pour séparer la matière organique, qui va être décomposée pour produire du compost, vendu à des agriculteurs du territoire ; des déchets valorisables comme le métal, qui sera revendu ; ou des déchets à fort pouvoir calorifique qui seront transformés en combustibles solides de récupération au centre de Beauregard-Baret. Les « refus de tri », (déchets qui auraient dû être déposés en déchetterie par exemple) ou déchets non valorisables sont enfouis en centre de stockage (installation de stockage des déchets non dangereux de Donzère et Chatuzange-le-Goubet) (<https://www.sytrad.fr/centres-de-valorisation.html>).

Le verre est, quant à lui livré par l'Intercommunalité à la verrerie d'OI Manufacturing située à Labegude (07) pour faire de nouveaux emballages en verre.

INFO

AINSI, SUR LES 8 375 TONNES DE DÉCHETS COLLECTÉS EN 2023 (OMR + SÉLECTIVE), 26 % SERA VALORISÉ EN COMPOST (DONT 9 % D'ÉVAPORATION), 25 % SERA RECYCLÉ, 12 % SERA VALORISÉ ÉNERGÉTIQUEMENT ET 37 % SERA ENFOUI.

(SOURCE : RAPPORT D'ACTIVITÉS DU SYTRAD 2022)



# # DÉCHETTERIES

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A CRÉÉ 4 DÉCHETTERIES OUVERTES TOUTE L'ANNÉE, SITUÉES SUR LES COMMUNES DE BEAUFORT-SUR-GERVANNE, EURRE, LIVRON, LORIOLE ET UNE DÉCHETTERIE MOBILE.



Les déchetteries de Eure, Livron et Lorient sont ouvertes 5 jours dans la semaine, la déchetterie de Beaufort les mercredi et samedi. La déchetterie mobile a été déployée en 2023 chaque semaine sur les communes de Divajeu, Mornans ou Saoû.

Un service de collecte de déchets de déchetteries est également disponible pour les habitants en situation de fragilité (personnes seules et âgées, non véhiculées ...). Ce service passe par l'intermédiaire des communes.

En 2023, 12 foyers en ont bénéficié et 30,5 m<sup>3</sup> de déchets collectés, dans le cadre d'une prestation assurée par la structure d'insertion Aire de Crest

## LES DÉCHETTERIES, TYPE DE DÉCHETS ACCEPTÉS, TONNAGES COLLECTÉS

	4 déchetteries et 1 déchetterie mobile					Tonnage collecté en 2023	Évolution par rapport à 2022
	Beaufort	Eurre	Livron	Lorient	Déchetterie mobile		
Gravats	X	X	X	X		2 605,28	↗ 32%
DIB (déchets ultimes/non valorisables)	X	X	X	X	X	2 092,24	↘ 11%
Bois	X	X	X	X	X	977,89	↘ 12%
Ferraille	X	X	X	X	X	448,20	↘ 7%
Mobilier		X	X	X	X	682,72	↗ 7%
Cartons	X	X	X	X	X	383,20	↗ 1%
Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)	X	X	X	X	X	306,13	↘ 1%
Amiante		X				52,36	↗ 24%
Textiles	X	X	X	X		18,08	↘ 3%
Déchets chimiques (EcoDDS et hors EcoDDS)	X	X	X	X	X	20,36	↗ 15%
Huiles minérales (vidanges)	X	X	X	X		11,43	↘ 65%
Huiles végétales	X	X	X	X		3,16	↗ 130%
Batteries	X	X	X	X	X	2,92	↘ 18%
Polystyrène	X	X	X	X		4,42	↗ 14%
Laine de verre	X		X	X		6,91	
Plâtre		X	X	X		88,67	
Menuiseries			X			53,53	
Piles	X	X	X	X	X	2,37	↗ 52%
Ampoules et tubes	X	X	X	X	X	1,07	
Pneus (VL et motos)	X	X	X	X		29,86	↗ 79%
Cartouches encre	X	X	X	X	X	0,04	
Végétaux	X	X	X	X		2 197,00	



**9 305**  
TONNES  
DE DÉCHETS

(4 503 tonnes hors gravats et déchets verts) ONT ÉTÉ COLLECTÉES EN DÉCHETTERIES EN 2023. Des tonnages hors gravats et déchets verts en légère baisse par rapport à 2022, avec la tendance de 2022 qui se poursuit sur les DIB (déchets non valorisables), le bois et la ferraille.

**89 666**  
NOMBRE  
DE PASSAGES  
EN DÉCHETTERIES  
EN 2023



# # TRAITEMENT DES DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHETTERIE

L'objectif de la déchetterie est de collecter et trier les déchets des ménages afin de les orienter vers des solutions de recyclage ou valorisation. Seule la benne désignée DIB sera vouée à l'enfouissement, elle contient les déchets qui ne peuvent pas être valorisés ou pour lesquels il n'y a pas la possibilité sur la déchetterie de faire une collecte séparée.

Une offre de tri qui se développe sur toutes les déchetteries : Afin de réduire au maximum les déchets partant à l'enfouissement (benne DIB, non valorisable) et afin de réduire les coûts de gestion pour la Communauté de communes, de nouvelles solutions de tri ont été déployées sur les déchetteries intercommunales courant 2023 :

- > collecte de la laine de verre et du plâtre à Eurre et Loriol (opérationnel depuis 2022 sur Livron)
- > benne écomobilier à Beaufort

Les usagers, particuliers ou professionnels, ont l'obligation de respecter les consignes de tri et de mettre les déchets dans les bennes ou contenants qui permettront leur recyclage ou valorisation. Ces nouvelles consignes ont permis de détourner 150 t de l'enfouissement générant une économie de 10 315 € en coûts de traitement. Les déchets des activités de sport, loisir, bricolage, les jouets... font aussi l'objet de nouveaux objectifs et dispositifs nationaux de réemploi et valorisation.

Par ailleurs, afin de donner une deuxième vie aux objets encore en état, un container de collecte et des permanences à la ressourcerie « L'Astucerie » de Livron ont également été mises en place sur la déchetterie intercommunale de Livron.

La majeure partie des déchets collectés dans les déchetteries de l'Intercommunalité sont évacués en régie vers les repreneurs qui organisent leur valorisation ou traitement. Certains déchets représentent une charge (ex. encombrants, bois, gravats, amiante...), d'autres une recette pour la collectivité (ex. ferraille, cartons...). Les autres déchets soumis à une Responsabilité Élargie des Producteurs, comme le mobilier, les équipements électroniques et électriques, certains produits chimiques, les ampoules, piles, les déchets textiles... sont repris directement par l'intermédiaire d'éco-organismes qui peuvent verser des soutiens financiers pour la collecte.

Les déchets verts sont valorisés en régie et localement : broyés et criblés par un prestataire, ce « broyat » est ensuite livré à des agriculteurs du territoire pour leurs cultures ou pour compostage.

	Deuxième vie
Gravats	Apportés à l'entreprise Liotard, ils sont concassés et réutilisés en matière première ou matériaux pour les travaux de TP.
DIB (déchets ultimes/non valorisables)	Transportés à l'installation de stockage des déchets non-dangereux de Chatuzange-le-Goubet pour enfouissement.
Bois	Transporté au site de l'entreprise Cheval à Bourg-de-Péage. Le bois est ensuite broyé finement pour alimenter les fours de cimenteries au Teil.
Ferraille	Transportée à l'entreprise GDE à Portes-lès-Valence pour recyclage.
Mobilier	Collecté par Eco-mobilier, les matières (bois, fer, plastique, mousses) sont séparées pour recyclage (panneaux de particules, granulés plastiques, panneaux de mousse) ou valorisation énergétique (CSR). 93 % du tonnage est valorisé, dont 48,5 % en recyclage).
Cartons	Recyclés dans la papeterie SAICA (Laveyron).
Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)	Collectés par Eco-system et démantelés pour valoriser ou recycler les composants (métaux ferreux et non ferreux, plastiques, autres) : 74 % des matières sont recyclées, 15 % des matières sont éliminées en installations spécialisées, 11 % des matières sont valorisées autrement (valorisation énergétique, isolation...).
Amiante	Transportée au centre de stockage des déchets non dangereux de Donzère pour enfouissement.
Textiles	Collectés par Le Relais (pour Refashion) pour revente des textiles ou recyclage des fibres.
Déchets chimiques (EcoDDS et hors EcoDDS)	Collectés par Tredi ou Arc-en-Ciel (pour EcoDDS). Traités de plusieurs manières en fonction des produits : décomposition et réutilisation, traitement pour évacuation en eaux usées, valorisation énergétique, enfouissement.
Huiles minérales (vidanges)	Collectées par l'entreprise Chimirec pour régénération en Italie (70 % du volume) pour réemploi et valorisation énergétique en France (30 % du volume).
Huiles végétales	Collectées par l'entreprise Quadra pour valorisation énergétique à Salaise-sur-Sane.
Batteries	Livrées à GDE à Portes-lès-Valence. Recyclage à 99 % dans un site de retraitement de Rocquancourt (séparation puis revalorisation des composés en industrie).
Polystyrène	Transporté à Valorsol à Portes-lès-Valence pour un recyclage à 100 % en polystyrène sur site.
Laine de verre	Transportée à Valorsol à Portes-lès-Valence pour un recyclage à 100 % en laine de verre à Orange.
Plâtre	Transporté à Valorsol à Bourg-de-Péage pour un recyclage à 100 % en plâtre à Carpentras ou Chambéry.
Menuiseries	Transportées à Valorsol à Portes-lès-Valence pour séparation et valorisation des différentes matières premières.
Piles	Collectées par l'entreprise agréée Arc-en-Ciel triées à Saint-Quentin-Fallavier pour recyclage ou réemploi (78,7 % du volume après séparation des composés métaux) et valorisation énergétique (4,2 %).
Ampoules et tubes	Collectés par Eco-system et démantelés pour valoriser ou recycler les composants.
Pneus (VL et motos)	Collectés par Aliapur pour valorisation matière en granulats de pneus (50 %) et valorisation énergétique (50 %).
Toner imprimantes	Collectés par Printerre pour réemploi en cartouches ou recyclage en produits industriels.
Végétaux	Broyés et criblés par l'intercommunalité sur les plateformes de stockage de Livron-sur-Drôme et Eurre puis livrés aux agriculteurs du territoire ou dans une moindre mesure au centre de valorisation du SYTRAD d'Étoile-sur-Rhône pour structurer le compost.

LE SERVICE GESTION DES DÉCHETS COMPTE 32 POSTES, LUI PERMETTANT D'ASSURER EN RÉGIE LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES, LA COLLECTE SÉLECTIVE DONT LE VERRE, L'EXPLOITATION DES DÉCHETTERIES ET LE TRANSFERT DES BENNES DE DÉCHETTERIE VERS LES EXUTOIRES, L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DU MATÉRIEL, LA PRÉVENTION ET GESTION DES BIODÉCHETS.

## > ANALYSE

EN 2023, LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT A BAISSÉ DE 1%, NOTAMMENT DU FAIT D'UNE DIMINUTION DES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL DE 300 000 € PAR RAPPORT À 2022, LIÉES À LA RÉDUCTION DES HAUSSES DE CARBURANTS PAR RAPPORT À 2022, UNE DIMINUTION DES COÛTS DE TRAITEMENT LIÉS À LA DIMINUTION DES TONNAGES COLLECTÉS EN DÉCHETTERIES (DIB/TOUT VENANT ET BOIS) ET UNE RÉGULARISATION SUR LE TRAITEMENT DES DÉCHETS VERTS.

LES FRAIS DE RÉPARATIONS ONT ÉGALEMENT ÉTÉ INFÉRIEURS DE 100 000 € PAR RAPPORT À 2022, ANNÉE SUR LAQUELLE DES RÉPARATIONS CÔUTEUSES AVAIENT ÉTÉ EFFECTUÉES.

LES FRAIS DE PERSONNELS ONT AUGMENTÉ DE 100 000 € (SOIT 1%), AVEC UNE HAUSSE « MÉCANIQUE » DE 40 000 € DU FAIT DES ÉVOLUTIONS DE SALAIRES.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT EST LUI AUSSI EN BAISSÉ PAR RAPPORT À 2022, CETTE BAISSÉ N'ÉTANT CEPENDANT QU'UN DÉCALAGE DE L'ACHAT D'UN ÉQUIPEMENT À L'ANNÉE 2024.

## # 2 LES INDICATEURS FINANCIERS



### MONTANT GLOBAL TTC DES DÉPENSES DU SERVICE ET MODALITÉS DE FINANCEMENT EN 2023

Montant des DÉPENSES 2023 en euros (Données Grand livre des comptes 2022)	Service gestion des déchets (€ TTC)	Dont collecte des ordures ménagères, collecte sélective et transfert (€ TTC)	Dont dépenses des déchetteries* (€ TTC)
<b>Fonctionnement</b>	4 901 830,39	3 856 750,21	1 045 080,18
<b>Investissement</b>	850 396,24	545 596,26	304 799,98
<b>TOTAL</b>	<b>5 752 226,63</b>	<b>4 402 346,47</b>	<b>1 349 880,16</b>

\* LES COÛTS LIÉS AU TRANSPORT DES BENNES DE DÉCHETTERIE AUX REPRENEURS ET CENTRES DE TRAITEMENT SONT INTÉGRÉS DANS LE BUDGET COLLECTÉ DES ORDURES MÉNAGÈRES, COLLECTE SÉLECTIVE ET TRANSFERT.

### MONTANT ANNUEL TTC DES PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Versements SYTRAD	1 735 455,94 €
Charges de personnel	1 404 707,07 €
Contrats prestation de service pour la reprise ou le traitement des déchets de déchetterie repreneurs ou traitement déchets	410 040,76 € dont 316 203,67€ pour l'enfouissement des déchets ultimes
Fourniture de carburant	260 923,04 €
Frais de réparations et entretien du matériel roulant (dont pneumatiques)	166 753,88 €

### MONTANT GLOBAL TTC DES RECETTES DU SERVICE ET MODALITÉS DE FINANCEMENT EN 2023

Montant des RECETTES 2023 en euros (Données Grand livre des comptes 2023)	Service gestion des déchets (€ TTC)	Dont TEOM	Dont collecte des ordures ménagères, collecte sélective et transfert (€ TTC)	Dont recettes des déchetteries (€ TTC)
<b>Fonctionnement</b>	5 568 494,66	4 742 262,00	617 701,63	208 531,03
<b>Investissement</b>	1 365 789,10		688 706,72	677 082,38
<b>TOTAL</b>	<b>6 934 283,76</b>	<b>4 742 262,00</b>	<b>6 048 670,35</b>	<b>885 613,41</b>

## # MONTANT DÉTAILLÉ DES PRINCIPALES AIDES REÇUES D'ORGANISMES AGRÉÉS

### MONTANT DÉTAILLÉ DES AIDES REÇUES D'ORGANISMES AGRÉÉS EN 2023 (€ TTC)

CITEO (SOUTIEN à la collecte sélective des emballages)	275 890,22 €
SYTRAD (reversement valorisation matière)	267 465,86 €
ECOMAIISON	56 188,36 €
OI MANUFACTURING (VERRE)	34 921,67 €
OCAD3E (DEEE)	4 733,52 €
ECODDS (DÉCHETS CHIMIQUES)	6 942,10 €
<b>TOTAL</b>	<b>646 141,73 €</b>

### AUTRES RECETTES PERÇUES EN 2023 (€ TTC)

Reprise ferraille et batteries	94 152,30 €
Mise à disposition broyat criblé	23 290,57 €
Facturations déchetterie	21 142,32 €
Facturations collecte	54 413,58 €
<b>TOTAL</b>	<b>192 998,77 €</b>

Le financement du service est assuré par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (4 742 262,00 €) et les recettes issues de la revente des matériaux et des soutiens financiers des éco-organismes (646 141,73 €). En 2023, le montant total de la TEOM a augmenté, du fait de la hausse de population mais également de la revalorisation par l'État des bases locatives sur laquelle le taux (11,44%) s'applique, celui-ci restant inchangé.

Les recettes d'investissement ont été plus importantes qu'en 2022, avec le versement du solde des subventions pour la déchetterie de Livron.

### UN BUDGET GLOBALEMENT STABLE ET ÉQUILIBRÉ :

L'excédent budgétaire de 2023 fait suite à un déficit en 2022. Ces fluctuations sont principalement liées à des décalages annuels de dépenses ou recettes et des fluctuations dans les coûts et recettes liées à la collecte et aux traitements des déchets, en fonction notamment des tonnes collectées.

Ce n'est qu'en regardant le budget sur une période plus longue qu'on constate l'équilibre global en recettes et en dépenses du budget du service.

Ainsi sur la période 2016-2022 cette différence est en moyenne de 158 000 €, ce qui représente 3% du budget moyen du service en dépense.

[www.valdedrome.com](http://www.valdedrome.com)

Plus d'infos en  
scannant le QR  
code ou sur:

